# PAX KONZERN

COMPTES CONSOLIDÉS 2020

# **COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ**

En CHF 1'000	Commentaires		2019		2020
Primes brutes			826′581		797′181
Part des réassureurs			-2′745		-2'089
Modification des reports de primes			2′738		2′275
Primes acquises pour le compte propre	2.1		826′574		797′367
Autre produit actuariel			13		0
Prestations d'assurance brutes versées	2.2	-768′512		-741′667	
Part des réassureurs		4′108		4′605	
Prestations d'assurance nettes versées			-764′404		-737′062
Modification brute de la provision pour cas d'assurance en suspens		3′642		-3′558	
Part des réassureurs		-4′565		-257	
Modification nette de la provision pour cas d'assurance en suspens			-923		-3'815
Modification brute des provisions techniques		-27′784		4′236	
Part des réassureurs		-1'690		-760	
Modification nette des provisions techniques			-29'474		3′476
Prestations d'assurance pour le compte propre			-794′801		-737′401
Charges techniques	2.3		-100′608		-118'869
Autres charges			-675		-637
Attribution à la réserve pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents	4.10		-17'000		-19'000
Participation des preneurs d'assurance aux excédents	4.10		-15′936		-15′779
Prélèvement des provisions pour la participa- tion future des preneurs d'assurance aux excédents	4.10		15′936		15′779
Autres charges actuarielles			-17′675		-19'637
Résultat technique des opérations vie			-86′497		-78′540
Produit provenant des placements de capitaux	2.4	200'698		234′217	
Amortissement net des placements de capitaux	2.4	-786		-45′594	
Charges liées aux placements de capitaux	2.4	-101′382		-94′705	
Produit provenant des placements de capitaux	<u> </u>		98′530		93′918
Autres produits financiers	2.5	11′095		13′522	
Autres charges financières	2.5	-11'187		-10′336	
Amortissement des immobilisations corporelles	2.5	-62			
Autres bénéfices financiers	2.5		-154		3′100
Résultat financier			98′376		97′018
Résultat avant impôts			11′879		18'478
Impôts	2.6		2'419		-3′286
Bénéfice annuel			14′298		15′192

# **BILAN CONSOLIDÉ**

#### Actifs

En CHF 1'000	Commentaires	31.12.2019	31.12.2020
Placements immobiliers	4.1	1′175′316	1′190′419
Participations	4.2	12′377	15′094
Actions et fonds de placement	4.3	340′030	380′540
Titres à revenu fixe	4.3	4′546′108	4′514′492
Autres placements	4.3	176′331	260′001
Prêts à des corporations	4.3	475′000	468'000
Hypothèques	4.3	117′165	139′845
Dépôts à termes	4.3	50′000	0
Prêts sur polices		3′162	2′681
Autres investissements financiers		37	20
Placements de capitaux		6′895′526	6′971′092
Placements de capitaux pour le compte et au risque des preneurs d'assurance	4.4	1′399′088	1′444′877
Immobilisations corporelles	4.1	223	121
Actifs provenant des réserves de cotisations de l'employeur	4.5	8'401	8′401
Total de l'actif immobilisé		8′303′238	8'424'491
Créances provenant des opérations d'assurance	4.6	13'617	10′360
Autres créances		24′068	23′092
Liquidités		354′615	281'857
Actifs de régularisation		60′582	45′923
Total de l'actif circulant		452'882	361′232
Total actifs		8′756′120	8′785′723

#### **Passifs**

En CHF 1'000	Commentaires		31.12.2019		31.12.2020
Provisions actuarielles pour le compte propre	4.7		6'030'915		6′047′128
Reports de primes	4.8		57′235		54′959
Provisions pour cas d'assurance en suspens	4.9		125′241		110′039
Parts d'excédents créditées des preneurs d'assurance			25′724		24′534
Total des provisions actuarielles pour le compte propre			6′239′115		6′236′660
Provisions actuarielles pour les assurances- vie liées à des fonds			1′400′974		1'441'393
Total des provisions actuarielles			7′640′089		7′678′053
Provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents		69′498		73′596	
Plus-values et moins-values (excédents latents)		157′236		170′750	
Provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents	4.10		226′734		244′346
Dépôts en espèces des sociétés de réassurance			6′106		5′160
Provisions (financières) non techniques	4.11		59′024		65′227
Autres engagements à long terme	4.12		15′000		0
Total des engagements à long terme			7′946′953		7′992′786
Engagements provenant des opérations d'assurance	4.13		139'651		95′616
Dettes contractées au titre d'instruments financiers dérivés	4.3	14′499		8′653	
Autres engagements à court terme		20′799		23′186	
Total des autres engagements à court terme			35′298		31′839
Passifs de régularisation			12′759		10′272
Total des engagements à court terme			187′708		137′726
Total du capital d'emprunt			8'134'661		8'130'513
Réserves de réévaluation			181′690		200′249
Réserves de capitaux			50′000		50′000
Réserves de bénéfice			375′471		389′769
Bénéfice annuel			14′298		15′192
Total du capital propre	4.14		621′459		655′210
Total passifs			8′756′120		8′785′723

# **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

En CHF 1'000		2019		2020
Bénéfice annuel		14′298		15′192
Amortissement sur immobilisations corporelles		62		86
Bénéfices résultant de l'aliénation d'immobili- sations corporelles		-46		-27
Revalorisation de la réserve des cotisations de l'employeur		-1′548		0
Revalorisation sur placements de capitaux		-28'929		-15′701
Amortissement sur placements de capitaux		29′715		61′295
Participation au résultat des organisations associées		3′200		4′054
Modification des impôts latents		-2'533		2′285
Bénéfices et pertes sur les placements de capitaux				
– Placements immobiliers	-716 <sub></sub>		-870	
– Actions et fonds de placement	-22'676		-2'697	
<ul> <li>Titres à revenu fixe, autres placements</li> </ul>	43′566		-22'043	
Bénéfices et pertes sur les placements de capitaux		20′174		-25'610
PROVISIONS				
+/- Modification des provisions actuarielles pour le compte propre	56'631		16′213	
+/- Modification des reports de primes	-2'737		-2′275	
+/- Modification des provisions pour cas d'assurance en suspens	2′375		-15′202	
+/- Modification des parts d'excédents créditées des preneurs d'assurance	-1′635		-1′190	
+/– Modification des provisions actuarielles pour assurances-vie liées à des participations	-1′556		228′331	
+/- Modification des provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents	1′438		4′097	
+/- Modification des dépôts de garantie en espèces des sociétés de réassu- rance	 5′574		 945	
+/- Modification des provisions (financières) non techniques sans impôts latents	 		875	
Provisions		47′952		229′904
FONDS DE ROULEMENT NETS				
+/- Modification des créances provenant des opérations d'assurance	6′543		3′258	
+/- Modification des engagements des opérations d'assurance	-10′791		-44′036	
+/- Modification des acomptes pour ventes de biens-fonds	-262		0	
Report à la page suivante	-4′510		-40′778	

En CHF 1'000		2019		2020
Report de la page précédente	-4′510		-40′778	
+/- Modification des autres dettes	444		470	
+/- Modification des engagements sur instruments financiers dérivés	6′698		-5′846	
+/- Modification des autres engagements et provisions à court terme	-677		2′386	
+/- Modification des actifs de régularisation	1′739		14'660	
+/- Modification des passifs de régularisation	4′214		-2'486	
Fonds de roulement nets		7′908		-31′594
Flux de fonds de l'activité d'exploitation		90′253		239'883
PLACEMENTS DE CAPITAUX				
Placements immobiliers			3′900	
Actions et fonds de placement	121′194			
Titres à revenu fixe, autres placements	35′305			
Prêts à des corporations	15′000		7′000	
Hypothèques	-32′853		-22'680	
Dépôts à termes	-50'000		50′000	
Prêts sur polices	260		482	
Autres investissements financiers	34		17	
Placements de capitaux pour le compte et au risque des preneurs d'assurance	2′594		-233′702	
Placements de capitaux		85′503		-289′588
INVESTISSEMENTS NETS				
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	46		0	
Immobilisations corporelles	-128		42	
Achat des participations			-8'094	
Investissements nets		-9'212		-8'052
Flux de fonds de l'activité d'investissement		76′291		-297′640
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT				
Amortissement d'engagements à long terme		0		-15′000
Flux de fonds de l'activité de financement		0		-15′000
Modification du fonds liquidités		166′544		-72′758
Montant initial du fonds liquidités		188'071		354′615
Montant final du fonds liquidités		354′615		281'857

État au 31.12.2020

# TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL PROPRE

En CHF 1000	Réserves de réévaluation	Réserves de capitaux	Réserves de bénéfice, bénéfice annuel inclus	Total du capital propre
2019				
État au 1.1.2019	147′018	50'000	375′471	572'489
Bénéfice annuel	0	0	14′298	14'298
Modification des réserves de réévaluation	34′672	0	0	34′672
État au 31.12.2019	181'690	50'000	389′769	621'459
2020 État au 1.1.2020	181′690	50′000	389′769	621′459
Bénéfice annuel	0	0	15′192	15′192
Modification des réserves de réévaluation	18′559	0	0	18′559

200'249

50'000

404'961

655'210

### **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

# 1 BASES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

#### 1.1 Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés du Pax Holding (société coopérative), Bâle, ont été établis en conformité avec les normes comptables Swiss GAAP RPC.

Pour ce qui est des comptes consolidés, c'est la recommandation spécifique à la branche Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» dans sa version de 1996, révisée en 2001, qui est dans ce cas particulièrement prise en compte.

La clôture de l'exercice du groupe doit refléter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view) du groupe Pax et prend de ce fait en compte l'ensemble des sociétés appartenant au groupe comme une unité.

#### 1.2 Principes de consolidation

La présente clôture consolidée est basée sur les clôtures individuelles des sociétés qui appartiennent au groupe Pax.

Les actifs et passifs internes au konzern dans chacun des comptes annuels ainsi que les charges et les produits résultant de transactions internes au konzern sont éliminés. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode «purchase» anglo-saxonne, ce qui signifie que l'on trouve, en face de la valeur comptable de participation de la société mère, le prorata au capital propre de la filiale au moment de l'acquisition ou de la première consolidation. Les sociétés acquises dans le courant de l'année sont réévaluées à la date d'acquisition selon des principes standardisés du konzern et consolidées à partir de ce jour déterminant.

Il est tenu compte de sociétés auxquelles le Pax Holding participe directement ou indirectement à raison de plus de 50 pour cent selon la méthode de la consolidation intégrale, c'est-à-dire que les positions du compte annuel sont consolidées à 100 pour cent.

Les participations minoritaires sont prises en compte au prorata selon la méthode de mise en équivalence, un éventuel goodwill est désormais amorti dans les cinq ans.

#### Périmètre de consolidation

Font partie du périmètre de consolidation le Pax Holding (société coopérative), Bâle, ainsi que les filiales suivantes:

		31.12.2019	31.12.2020
	Capital de base en CHF 1'000	Taux de participation	Taux de participation
Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, Bâle¹	120′000	100.00%	100.00%
Creadi AG, Bâle¹	4′000	100.00%	100.00%
Pax Asset Management SA, Bâle <sup>1,2</sup>	1′500	100.00%	100.00%
Dextra Assurances SA, Zurich <sup>1,3</sup> (désormais: Simpego Assurances SA)	22′710	44.35%	48.81%

- Détenue par le Pax Holding (société coopérative), Bâle
- Nouvelle entreprise au 12.09.2019
- Participation portée à 48,806% par augmentation de capital et acquisition d'actions

#### Date de clôture

Les comptes consolidés sont clôturés uniformément au 31 décembre et sont basés sur les clôtures individuelles vérifiées de toutes les sociétés du groupe.

#### Structure du groupe

La structure du groupe a changé comme suit en 2020:

Le capital-actions de la Dextra Assurances AG, Zurich (désormais: Simpego Assurances SA), a été augmenté pour atteindre 22.71 millions de CHF, le Pax Holding (société coopérative) y ayant participé a ainsi augmenté sa part à 48.8 pour cent. En février 2021 cette société a changé de raison sociale pour devenir Simpego Assurances SA.

#### Transactions avec des personnes proches

Sont considérées comme personnes proches (morales et juridiques) celles qui peuvent fortement influer directement ou indirectement sur des décisions financières ou opérationnelles de l'organisation. Les organisations contrôlées, directement ou indirectement, de façon déterminante par les mêmes personnes sont également considérées comme proches.

Sont notamment désignés comme personnes proches les membres du comité directorial et des conseils d'administration des sociétés du groupe Pax ainsi que des institutions de prévoyance.

#### 1.3 Conversion de devises étrangères

Le groupe Pax travaille exclusivement sur le territoire suisse. Des comptes du bilan libellés en devise étrangère sont convertis au cours du jour à la date du bilan. Les cours appliqués à la fin de l'année étaient les suivants:

	31.12.2019	31.12.2020
	CHF	CHF
EUR	1.087	1.082
GBP	1.283	1.208
USD	0.968	0.884
JPY	0.009	n/a

Les risques de variation des taux sont couverts essentiellement par des opérations à terme sur devises.

#### 1.4 Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation les plus importants sont expliqués ci-après:

#### Base d'évaluation

L'évaluation des actifs et passifs de toutes les sociétés consolidées se fait selon des critères unifiés. C'est le principe de l'évaluation individuelle qui est applicable. Les plus-values ou les moins-values ne sont pas compensées entre elles. Ce sont fondamentalement les frais d'acquisition voire de production qui constituent la base d'évaluation des comptes consolidés. En sont exclus les placements immobiliers et certains types de placements de capitaux qui sont évalués à la valeur du marché.

#### Goodwill

Un goodwill a été payé lors de l'acquisition des parts de la Dextra Assurances SA (désormais: Simpego Assurances SA). Il s'agit de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur patrimoniale au prorata au moment de l'acquisition.

Le goodwill est amorti dans les cinq ans.

#### **Placements immobiliers**

Il s'agit d'immeubles de rapport qui sont chaque fois portés au bilan à leur valeur de marché après la première prise en compte à leur valeur d'acquisition. La valeur de marché est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow) et est examinée à tour de rôle par des experts externes. Des écarts entre les valeurs internes et externes obtenues sont systématiquement analysés. Si la valeur obtenue au niveau externe est nettement inférieure à la valeur interne, c'est la valeur externe qui est reprise dans les comptes consolidés.

La méthode DCF est considérée comme appropriée étant donné qu'elle prévoit notamment les recettes et les dépenses et les représente pour chaque objet individuellement.

L'évaluation DCF des biens immobiliers des opérations d'assurance est effectuée au moyen de la méthode DCF selon CIFI et tient compte d'une notation des biensfonds (pour parvenir à une stratégie générale par objet immobilier), d'un flux de trésorerie à venir, d'investissements (CAPEX) et d'un taux d'escompte.

La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché plus élevée est inscrite aux réserves de réévaluation sans effet sur le résultat. Les réévaluations sont inscrites au compte de profits et pertes si la valeur de marché tombe sous la valeur d'acquisition. Une adaptation ultérieure pour atteindre la valeur d'acquisition est également inscrite au compte de profits et pertes.

L'immeuble du siège social, essentiellement à usage propre, apparaît comme placement immobilier dans les placements de capitaux. La valeur locative imputée, conforme au marché, est examinée tous les ans.

#### Placements immobiliers en construction

Il s'agit là de biens prévus pour être intégrés dans le portefeuille propre. Ils sont évalués au maximum à leur valeur d'acquisition ou de fabrication. Des dévalorisations sont réévaluées.

#### **Participations**

Les participations de 20 à moins de 50 pour cent sont prises en compte au prorata en tant qu'organisations associées (méthode de mise en équivalence).

#### Actions et fonds de placement

Il s'agit là, en général, de titres cotés en Bourse qui sont portés au bilan à la valeur de marché de la date du bilan. La différence positive entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché est inscrite aux réserves de réévaluation sans effet sur le résultat. Celle-ci est inscrite avec effet sur le résultat en cas de vente. Les réévaluations sont inscrites au compte de profits et pertes si la valeur de marché tombe sous la valeur d'acquisition. Une adaptation ultérieure pour atteindre la valeur d'acquisition est également inscrite au compte de profits et pertes.

#### Titres à revenu fixe

Ces titres sont portés au bilan selon la méthode linéaire amortized cost. Les amortissements linéaires résultant de l'application de cette méthode sont saisis avec effet sur le résultat. Des dévalorisations perceptibles durables pour des raisons de solvabilité sont prises en compte par la saisie d'ajustements individuels.

#### **Autres placements**

Le groupe Pax utilise des placements collectifs et des placements alternatifs. Ces derniers comprennent les Private Debts, les investissements dans les infrastructures en Suisse et en Europe, les Insurance Linked Securities et les investissements indirects dans l'immobilier en Europe. En outre, les puts sont utilisés à des fins de couverture, les calls pour l'optimisation.

Des instruments à terme sur indices boursiers sont parfois utilisés. Une grande partie des devises est couverte au moyen d'opérations à terme sur devises.

Ces placements sont évalués à des valeurs proches du marché, au cours de la Bourse lorsque cela est possible.

#### Prêts, hypothèques

Ces placements de capitaux sont saisis à leur valeur historique d'acquisition déduction faite d'ajustements éventuellement nécessaires.

#### Dépôts à terme

Les dépôts à terme, y compris ceux à court terme, sont déclarés comme investissements et évalués à leur valeur nominale.

# Placements de capitaux pour le compte et au risque des preneurs d'assurance

Il s'agit de placements de capitaux détenus comme garantie pour des produits d'assurance liés à des fonds. Les preneurs d'assurance qui détiennent des produits de ce genre participent au bénéfice ou à la modification de valeur de ces placements de capitaux à leur propre risque.

L'évaluation au bilan de ces placements en capitaux est effectuée aux valeurs de marché. Des plus-values et des moins-values résultant de l'évaluation sont neutralisées par des modifications correspondantes des provisions actuarielles appartenant à cette catégorie de placements. Elles ne modifient ni les réserves de réévaluation, ni le bénéfice annuel.

#### **Immobilisations corporelles**

Celles-ci sont inscrites à l'actif à partir d'un montant de CHF 5'000 et amorties linéairement sur une durée d'utilisation de cinq ans. La valeur réalisable est vérifiée lors de chaque clôture.

#### Frais de conclusion

Ces frais, qui apparaissent au moment de la conclusion de nouveaux contrats d'assurance ou du renouvellement de contrats d'assurance, sont saisis directement à la charge du compte de profits et pertes et ne sont pas portés à l'actif.

#### Créances provenant des opérations d'assurance

Ces postes sont évalués à la valeur nominale. D'éventuelles dévalorisations sont prises en compte par la constitution d'un ducroire.

#### Liquidités

Les liquidités constituent la base du tableau de financement et comprennent les avoirs en caisse librement disponibles ainsi que les avoirs postaux et bancaires. L'évaluation est effectuée aux valeurs nominales.

#### **Provisions actuarielles**

Celles-ci représentent des obligations vis-à-vis des preneurs d'assurance. Elles sont fondamentalement évaluées sur la base de chaque contrat d'assurance. Les prescriptions et usages suisses ainsi que les plans d'exploitation constituent la base pour les calculs.

Pour la plupart des produits d'assurance, les réserves mathématiques correspondent aux flux de paiement, escomptés du taux d'intérêt technique correspondant, constitués à partir de la différence entre les versements à venir aux assurés (prestations d'assurance) et les paiements à venir des assurés (primes). Les bases biométriques (mortalité, probabilité d'invalidité et autres probabilités d'exclusion) sont dans ce cas prises en compte (méthode prospective). En ce qui concerne les avoirs de vieillesse dans la prévoyance professionnelle ainsi que les produits de capitaux flexibles et les produits liés à des fonds dans la prévoyance privée, les réserves mathématiques correspondent aux avoirs accumulés des preneurs d'assurance (méthode rétrospective).

Les provisions pour les cas d'assurance en suspens – également provisions pour sinistres à régler – correspondent aux versements non escomptés attendus dans un proche avenir. Dans ce cas, leur montant tout comme leur date de versement peuvent être encore inconnus. Par conséquent, les provisions pour sinistres à régler sont régulièrement contrôlées quant à leur méthode d'évaluation et adaptées si besoin est. Une réserve est constituée pour les cas survenus, mais non encore signalés (IBNR).

La délimitation de primes déjà encaissées qui concernent cependant des périodes futures se fait au jour près.

#### Provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents Ce poste du bilan contient:

#### · le fonds d'excédents

Les preneurs d'assurance participent au produit réalisé chaque année grâce aux opérations d'assurance sur la vie. Cette participation prend la forme d'attributions à la réserve pour la participation future aux excédents. Les montants attribués à cette réserve sont distribués aux preneurs d'assurance dans les années qui suivent sur la base de dispositions légales et/ou contractuelles.

#### des plus-values et moins-values (excédents latents)

Il s'agit des excédents latents provenant des différences d'évaluation dans l'exercice de la prévoyance professionnelle qui résultent des plus-values et des moins-values entre établissement des comptes consolidés et comptes selon le droit commercial du Code des obligations suisse. En cas d'établissement du bilan à partir de la réserve de réévaluation, ces différences peuvent tout autant avoir un effet sur le résultat qu'être sans effet sur le résultat. Ces différences de valeur ne se sont pas encore produites et sont de ce fait latentes. Elles ne peuvent par conséquent pas non plus être distribuées.

## Engagements provenant des opérations d'assurance

Ce poste comprend des engagements qui pourront, dans les années à venir, être compensés avec des créances de

primes ou des commissions telles que primes payées par avance ou dépôts de primes. Ceux-ci n'entraînent de ce fait aucune sortie directe de fonds.

Cette position comprend également des engagements de paiement pour des cas de prestations non encore réglés, mais comptabilisés.

#### Provisions (financières) non techniques

Il s'agit là, d'une part, de provisions pour des engagements incertains, mais pouvant être estimés, qui résultent d'évènements passés n'appartenant pas aux opérations d'assurance. D'autre part, la provision pour les créances irrécouvrables des opérations de la prévoyance professionnelle y est également comprise. Le montant de ces provisions correspond à l'estimation des sorties futures de fonds. La provision pour les impôts latents est également affichée dans cette position.

#### Actifs/passifs de régularisation

Les délimitations de compte servent à saisir les charges et les produits pour chaque exercice. Du côté actif, elles englobent essentiellement des intérêts courus régularisés sur les titres à intérêt fixe, du côté passif la délimitation de prestations de tiers non encore comptabilisées, de frais de personnel et d'impôts dus.

#### **Impôts**

Les impôts courants sur le capital et le revenu sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts dus à court terme figurent dans les passifs de régularisation. Des économies d'impôts possibles sur la base de reports de pertes existants sont prises en compte lorsque leur réalisation dans les années à venir semble probable.

Des impôts latents apparaissant au niveau du konzern en raison d'applications d'évaluation différentes sont délimités au taux d'imposition attendu. Dans la présente clôture consolidée, le taux d'imposition pour les impôts latents est de 15.1 pour cent (année précédente: 15.4 pour cent) pour la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA active dans les opérations d'assurance.

#### Prévoyance en faveur du personnel

Les collaborateurs du groupe Pax sont affiliés à une institution de prévoyance conformément à la législation

suisse (Pax, Fondation collective LPP). Cette prévoyance est financée grâce aux cotisations annuelles des salariés et de l'employeur. Ces dernières sont saisies dans les frais de personnel du compte de profits et pertes pour l'exercice concerné. Des prestations de retraite ainsi que d'invalidité et de décès sont accordées conformément aux règlements de prévoyance.

#### 1.5 Estimations et hypothèses

Lorsque les comptes consolidés sont établis en conformité avec Swiss GAAP RPC, des estimations et des hypothèses doivent être établies qui pourraient influer sur les postes figurant au bilan et au compte de profits et pertes ainsi que sur leur présentation en annexe. Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des connaissances tirées du passé. Elles sont régulièrement examinées et recoupées avec la situation actuelle. Les valeurs futures réelles peuvent malgré tout s'écarter de ces estimations. Les hypothèses et estimations les plus importantes concernent les provisions actuarielles, les immeubles en biens propres et les impôts latents.

#### 2 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

#### 2.1 Primes acquises pour le compte propre

En CHF 1'000			2019			2020
	Brutes	Réassurance	Pour le compte propre	Brutes	Réassurance	Pour le compte propre
PRIMES						
Prévoyance privée	352′341	-626	351′715	351′759	-915	350′844
Prévoyance professionnelle	473′913	-2'119	471′794	445′182	-1′174	444′008
Autres	327	0	327	240	0	240
Total	826′581	-2′745	823'836	797′181	-2′089	795′092
MODIFICATION DES REPORTS DE PRIMES						
Prévoyance privée	2′723	7	2′730	2′280	-6	2'274
Autres	8	0	8	1	0	1
Total	2′731	7	2′738	2′281	-6	2′275
PRIMES ACQUISES POUR LE COMPTE PROPRE						
Prévoyance privée	355′064	-619	354'445	354'039	-921	353′118
Prévoyance professionnelle	473′913	-2′119	471′794	445′182	-1'174	444′008
Autres	335	0	335	241	0	241
Total	829′312	-2′738	826′574	799'462	-2′095	797′367

Selon le mode de paiement, les primes brutes sont réparties comme suit:

En CHF 1'000	2019	2020	_
PRIMES PÉRIODIQUES			Changement par rapport à l'année précédente
Prévoyance privée	339'613	341′656	0.6%
Prévoyance professionnelle	231′572	224'414	-3.1%
Autres	327	240	-26.6%
	571′512	566′310	-0.9%
PRIMES UNIQUES			
Prévoyance privée	12′728	10′103	-20.6%
Prévoyance professionnelle	242′341	220′768	-8.9%
	255'069	230′871	-9.5%
Total primes brutes	826′581	797′181	-3.6%

#### 2.2 Prestations d'assurance brutes versées

En CHF 1'000	2019	2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Cas de décès	-23'368	-23′116	-1.1%
Échéances	-177′218		-6.6%
Rentes de vieillesse et de survivants	-74′210		2.4%
Invalidité	-41′395	-39′359	-4.9%
Assurance maladie	-422	-190	-55.0%
Indemnités pour annulations de contrats/départs	-451′899	-437′523	-3.2%
Total	-768′512	-741′667	-3.5%

#### 2.3 Charges techniques

En CHF 1'000	2019	2020	
CHARGES TECHNIQUES SELON LES SECTEURS DE FONCTION			Changement par rapport à l'année précédente
Distribution	-36′805	-52′783	43.4%
Charges de personnel service interne	-36′889	-39′218	6.3%
Charges de matériel service interne	-26′914	-26′868	-0.2%
Total service interne	-63′803	-66′086	3.6%
Total	-100′608	-118′869	18.2%

Les charges techniques sont à notre propre charge; ils comprennent, en plus des frais de personnel, surtout les charges de commissions pour la distribution. Les charges de matériel contiennent les frais pour l'informatique, la télécommunication, le marketing, l'infrastructure et l'administration.

# 2.4 Résultat financier: produit provenant des placements de capitaux

En CHF 1'000	2019	2020	
PRODUIT PROVENANT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX			Changement par rapport à l'année précédente
Produit provenant des placements immobiliers	52′065	52′364	0.6%
Produit des titres	86'182	80′579	-6.5%
Produit des hypothèques	1′714	1′931	12.7%
Autres produits de capitaux	-3'675	-4'673	27.2%
Bénéfices de change sur les placements de capitaux <sup>1</sup>	27′591	61′801	124.0%
Bénéfices provenant de la vente de placements de capitaux <sup>1</sup>	36'821	42′215	14.7%
	200'698	234'217	16.7%
AMORTISSEMENT NET DES PLACEMENTS DE CAPITAUX  Revalorisation des placements de capitaux		15′701 -61′295	-45.7% 106.3%
Amortissement des placements de capitaux	-786	-61 295 - <b>45′594</b>	>100.3%
CHARGES POUR LES PLACEMENTS DE CAPITAUX			
Frais pour la gestion des placements immobiliers	-13′963	-14'238	2.0%
Frais pour la gestion des titres	-2'833	-2'061	-27.3%
Pertes de change sur les placements de capitaux <sup>1</sup>	-50′768	-34′547	-31.9%
Pertes provenant de la vente de placements de capitaux <sup>1</sup>	-33'818	-43′859	29.7%
	-101′382	-94′705	-6.6%
Total	98′530	93′918	-4.7%

Le total des bénéfices réalisées de 25.6 millions de CHF (année précédente: pertes –20.2 millions de CHF) est représenté selon les catégories de placement dans le tableau des flux de trésorerie.

Ce chiffre résulte, entre autres, de mesures de couverture de change qui servent à atténuer les risques dans le secteur des placements.

Les bénéfices et les pertes sur placements et dérivés se neutralisent en partie pour ce qui est des positions couvertes.

#### 2.5 Résultat financier: autres

En CHF 1'000	2019	2020	
AUTRES PRODUITS FINANCIERS			Changement par rapport à l'année précédente
	11/040	12/405	22.10/
Produits des intérêts et commissions	11′049	13′495	22.1%
Bénéfices résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	46	27	-41.5%
	11′095	13′522	21.9%
AUTRES DÉPENSES FINANCIÈRES			
Autres frais d'intérêts	-3'409	-3'848	12.9%
Dépenses de personnel autres opérations	-1′574	-3′506	122.7%
Frais de gestion	-6′204	-2′982	-51.9%
		-10′336	-7.6%
Amortissement des immobilisations corporelles			38.5%
Total	-154	3′100	>100.0%

#### 2.6 Impôts

En CHF 1'000	2019	2020	_
			Changement par rapport à l'année précédente
Impôts sur les bénéfices	-114	-1'001	>-100.0%
Changement des impôts latents	2′533	-2′285	>-100.0%
Total	2′419	-3′286	>-100.0%

De possibles prétentions fiscales ne sont pas activées. En 2019, le produit de liquidation des impôts différés a été déclaré à la suite de la mise en œuvre du projet de loi fiscale du canton de Bâle-Ville.

# 3 COMPTE DE RÉSULTAT SECTORIEL

En CHF 1'000			2019			2020
	Opérations d'assurance	Autres opérations	Total	Opérations d'assurance	Autres opérations	Total
Primes brutes	826′581			797′181		
Part des réassureurs	-2′745			-2'089		
Modification des reports de primes	2′738			2′275		
Primes acquises pour le compte propre	826′574		826′574	797′367		797′367
Autre produit actuariel	13		13	0		0
Prestations d'assurance brutes versées	-768′512			-741′667		
Part des réassureurs	4′108			4′605		
Prestations d'assurance versées			-764′404	·		-737′062
Modification de la réserve pour cas d'assurance en suspens	3′642			-3′558		
Part des réassureurs	-4′565			-257		
Modification de la réserve pour cas d'assurance en suspens			-923			-3′815
Modification des provisions techniques	-27′784			4′236		
Part des réassureurs	-1'690			-760		
$\frac{\text{Modification des provisions techniques}}{} \; .$			-29'474			3′476
Prestations d'assurance pour le compte propre	<b>-794′801</b>		-794′801	_737′401		-737′401
Charges techniques	-100′608		-100′608	-118′869		-118′869
Autres charges	-675			-637		
Attribution aux provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents	-17′000			-19′000		
Participation des preneurs d'assurance aux excédents	-15′936			-15′779		
Prélèvement des provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents	15′936			15′779		
Autres charges actuarielles	-17′675		-17′675	-19'637		-19'637
Résultat technique opérations d'assurance-vie	-86′497		-86′497	-78′540		-78′540

En CHF 1'000			2019			2020
	Opérations d'assurance	Autres opérations	Total	Opérations d'assurance	Autres opérations	Total
Report de la page précédente Résultat technique opérations d'assurance-vie	-86′497		-86′497	-78′540		-78′540
Produit provenant des placements de capitaux	198′673	2′025		237′107	-2′890	
Amortissement net des placements de capitaux	-500	-286		-43′181	-2'413	
Charges liées aux placements de capitaux	-97′955	-3'427		-93′699	-1′006	
Autres produits financiers	10'872	223		12′216	1′307	
Autres charges financières		-4′721		-2′785	-7′551	
Amortissement des immobilisations corporelles		0		-86	0	
Charges extraordinaires	0	0		0	0	
Résultat financier	104′561	-6′185	98′376	109′572	-12′554	97′018
Résultat avant impôts	18′064	-6′185	11′879	31′032	-12′554	18′478
Impôts	2′531	-112	2′419	-2'948	-338	-3′286
Bénéfice annuel	20′595	-6′297	14′298	28′084	-12′892	15′192

Les prévoyances privée et professionnelle de la Pax Assurance sont contenues dans le segment «Opérations d'assurance».

Les autres opérations comprennent les contributions provenant du Pax Holding, de la Pax Asset Management SA, de la Creadi AG et de la Dextra Assurances SA (désormais: Simpego Assurances SA, assurance choses).

# 4 COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

#### 4.1 Tableau des actifs immobilisés

En CHF 1'000	Placements immobiliers	Immobilisations
	provenant des	<b>corporelles</b> Valeur
	opérations	d'acquisition
	d'assurance	
	Valeur vénale	
2019		
État au 1.1.2019	1′130′838	484
Entrées	12′648	198
Sorties	-5′844	-191
Modifications de valeur	37′674	0
État au 31.12.2019	1'175'316	491
RÉÉVALUATIONS CUMULÉES		
État au 1.1.2019		-372
Sorties		167
Amortissement		-62
État au 31.12.2019		-268
Valeur comptable nette au 31.12.2019	1′175′316	223
Dont en construction pour le portefeuille	6'461	
Valeur d'acquisition au 31.12.2019	937′759	
2020		
État au 1.1.2020	1′175′316	491
Entrées	4′287	0

État au 1.1.2020	1′175′316	491
Entrées	4′287	0
Sorties	-7′811	-100
Modifications de valeur	18'627	0
État au 31.12.2020	1′190′419	391
RÉÉVALUATIONS CUMULÉES		
État au 1.1.2020		-268
Sorties		84
Amortissement		-86
État au 31.12.2020		-270
Valeur comptable nette au 31.12.2020	1′190′419	121
Dont en construction pour le portefeuille	6′696	
Valeur d'acquisition au 31.12.2020	933′805	

#### 4.2 Participations

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
État au 1 <sup>er</sup> janvier	7′535	12′377	64.3%
Acquisitions	9′130	8′095	-11.3%
Amortissement goodwill	-1′088	-1′324	21.7%
Participation au résultat		-4'054	26.7%
État au 31 décembre	12′377	15'094	22.0%

Pour la période en cours depuis l'acquisition de la participation à la Dextra Assurances SA (Simpego Assurances SA), KCHF 3'079 ont été amortis sur le goodwill. Le goodwill subsistant se monte à KCHF 4'019.

#### 4.3 Placements de capitaux

	31.12.2019	31.12.2020	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PLACEMENTS DE CAPITAUX En CHF 1'000			Changement par rapport à l'année précédente
ACTIONS ET FONDS DE PLACEMENT			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur marchande	340′030	380′540	11.9%
Valeur d'acquisition	284′800	317′060	11.3%
TITRES À REVENU FIXE			
Valeur dans les comptes du konzern = évaluation amortized cost	4′546′108	4′514′492	-0.7%
Valeur marchande	4′872′789	4′846′557	-0.5%
Valeur d'acquisition	4′644′528	4′639′729	-0.1%
AUTRES PLACEMENTS			
Placements Collectifs compris dans les autres placements			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur proche du marché	0	121′338	100.0%
Valeur d'acquisition	0	113′247	100.0%
Placements Alternatifs compris dans les autres placements			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur proche du marché	151′980	125′259	-17.6%
Valeur d'acquisition	153′483	131′187	-14.5%
Produits dérivés compris dans les autres placements			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur proche du marché	20′230	9′343	-53.8%
Valeur d'acquisition	20′230	12′307	-39.2%
Placements private equity compris dans les autres placements			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur marchande	4′121	4′061	-1.5%
Valeur d'acquisition	8′841	8′841	0.0%

	31.12.2019	31.12.2020	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PLACEMENTS DE CAPITAUX En CHF 1'000			Changement par rapport à l'année précédente
PRÊTS À DES CORPORATIONS			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur nominale moins le ducroire	475′000	468'000	-1.5%
Valeur d'acquisition	475′066	468'066	-1.5%
нүротнёдиеѕ			
Valeur dans les comptes du konzern = valeur nominale moins le ducroire	117′165	139′845	19.4%
Valeur d'acquisition	117′165	139'845	19.4%

Les échéances des titres à revenu fixe qui sont évalués selon la méthode amortized cost dans les comptes consolidés sont les suivantes (valeurs nominales):

<b>ÉCHÉANCES</b> En CHF 1'000	Au cours d'un an	1–6 ans	6–11 ans	Plus de 11 ans Total	Total
État au 31.12.2019	398′171	1′715′297	1′158′645	1′215′972	4'488'085
État au 31.12.2020	395′203	1′563′204	1′307′823	1′198′559	4'464'788

Les **dérivés** dans les autres placements de capitaux se composent comme suit:

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Opérations à terme sur les devises			
– à des fins de couverture	20′226	9′343	-53.8%
<u>Total</u>	20′226	9′343	-53.8%
Dettes contractées au titre d'instruments financiers dérivés	14′499	8′653	-40.3%

# 4.4 Placements de capitaux pour le compte et au risque des preneurs d'assurance

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
État au 1 <sup>er</sup> janvier	1′159′855	1′399′088	20.6%
Entrées	24′806	476′849	>100.0%
Sorties	-27′399	-243′147	>100.0%
Flux de trésorerie net	-2′593	233′702	>100.0%
Modifications des valeurs du marché non réalisées	241′826	-187′913	>100.0%
État au 31 décembre	1′399′088	1'444'877	3.3%

D'autres placements d'assurances-vie liées à des participations d'un montant de KCHF 14'823

(année précédente: KCHF 38'947) sont compris dans les liquidités.

#### 4.5 Actifs provenant des réserves de cotisations de l'employeur et informations sur les institutions de prévoyance selon Swiss GAAP RPC 16

Il existe un contrat d'adhésion à une fondation collective dans laquelle les collaboratrices et collaborateurs du groupe Pax sont assurés. Le groupe Pax ne prévoit pas de tirer profit des excédents de couverture à la date du bilan. C'est pourquoi seules les réserves de cotisations de l'employeur sont inscrites à l'actif.

Réserve de cotisations de l'employeur (RCE) en CHF 1'000	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisation	Bilan	Résultat prov dans les dépens	enant de la RCE es de personnel
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020	2020	31.12.2019	2019	2020
Institutions de prévoyance	8′401	0	8′401	0	8′401	1′502	0
Total	8'401	0	8'401	0	8'401	1′502	0

Comme l'année précédente, aucun intérêt n'a été versé sur la réserve de cotisations de l'employeur pour l'année en cours. Aucune contribution n'a été financée non plus à partir de celle-ci.

Le résultat positif de l'année précédente provenait de l'intégration du personnel de la Pax Verwaltungen AG dans la Pax Assurance.

Avantage économique et dépenses de prévoyance en CHF 1'000	Excédent de couverture/ découvert	Avanta	age économique du groupe Pax	Changement par rapport à l'année précédente pour l'exercice	Cotisations limitées à la période pour l'excercice		révoyance dans es de personnel
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019			2019	2020
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	-4′256	-3′864	-4′256
Total	0	0	0	0	-4′256	-3'864	-4′256

La prise en compte des actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur ainsi que l'évaluation d'éventuels excédents de découverts et de couver-

ture ont été effectuées sur la base du reporting de la fondation collective au 31 décembre 2020.

# 4.6 Créances provenant des opérations d'assurance

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Prestations d'assurance payées d'avance	986	715	-27.5%
Avoirs provenant des prestations d'assurance	800		>-100.0%
Primes arriérées	11′776	7′003	-40.5%
Créances auprès de fondations collectives	0	1′831	100.0%
Réassurance	55	1′187	>100.0%
Total	13'617	10′360	-23.9%

# 4.7 Provisions actuarielles pour le compte propre

En CHF 1'000			31.12.2019			31.12.2020
	Brut	Réassurance	Pour le compte propre	Brut	Réassurance	Pour le compte propre
Prévoyance privée	2'427'720	-774	2'426'946	2'485'358	-694	2'484'664
Prévoyance professionnelle	3′600′456	-4'478	3′595′978	3′558′715	-3′798	3′554′917
Autres	7′991	0	7′991	7′547	0	7′547
Total	6′036′167	-5′252	6'030'915	6'051'620	-4'492	6′047′128

#### 4.8 Reports de primes

En CHF 1'000			31.12.2019			31.12.2020
	Brut	Réassurance	Pour le compte propre	Brut	Réassurance	Pour le compte propre
Prévoyance privée	57'667	-470	57′197	55′386	-464	54′922
Autres	39	-1	38	38	-1	37
Total	57′706	-471	57′235	55′424	-465	54′959

# 4.9 Provisions pour les cas d'assurance en suspens

En CHF 1'000			31.12.2019			31.12.2020
	Brut	Réassurance	Pour le compte propre	Brut	Réassurance	Pour le compte propre
Prévoyance privée	58′730	-59	58'671	56′368	-57	56′311
Prévoyance professionnelle	68′188	-1′618	66′570	55′091	-1′363	53′728
Total	126′918	-1′677	125'241	111'459	-1'420	110'039

# 4.10 Provisions pour la participation future des preneurs d'assurance aux excédents

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020	
A) PROVISIONS POUR LA PARTICIPATION FUTURE DES PRENEURS D'ASSURANCE AUX EXCÉDENTS			Changement par rapport à l'année précédente
Solde des provisions en début d'année	63′643	64′707	1.7%
Prélèvement net pour la distribution aux preneurs d'assurance	-15′936	-15′779	-1.0%
Attribution à la charge du bénéfice annuel	17′000	19'000	11.8%
Total	64′707	67′928	5.0%
B) EXCÉDENTS À DISTRIBUER			
Excédents attribués aux fondations, mais que celles-ci n'ont pas encore distribués	4′791	5′667	18.3%
Total	69'498	73′595	5.9%
C) PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES (EXCÉDENTS LATENTS)			
Excédents latents provenant de l'application de la legal quote sur les plus-values et les moins-values (prévoyance professionnelle)	157′236	170′751	8.6%
Total	226′734	244′346	7.8%

Dans la prévoyance professionnelle, il y a lieu de tenir compte des dispositions «prévoyance professionnelle» se rapportant à la comptabilité séparée. C'est pourquoi 90 pour cent des plus-values et des moins-values résultant de la différence entre établissement du compte de profits et pertes consolidé et compte commercial sont également attribués au fonds d'excédents de la prévoyance professionnelle.

Ces différences de valeur comptable ne se sont pas encore produites et ont de ce fait un caractère latent. Elles ne peuvent par conséquent pas davantage être distribuées.

#### 4.11 Provisions (financières) non techniques

En CHF 1'000	Réserves pour le personnel	Autres réserves	Impôts latents	Total
2019				
État au 1.1.2019	3	4′834	55'838	60′675
Modification du périmètre de consolidation	-3	0	0	-3
Utilisation	0	-638	0	-638
Changement avec effet sur le résultat	0	-377	-2′533	-2'910
Modification de la réserve de réévaluation	0	0	1′900	1′900
État au 31.12.2019	0	3′819	55′205	59'024

#### 2020

État au 1.1.2020	0	3′819	55′205	59'024
Utilisation	0	-160	0	-160
Changement avec effet sur le résultat	0	1′034	2′285	3′319
Modification de la réserve de réévaluation	0	0	3′043	3′043
État au 31.12.2020	0	4'694	60′533	65′227

#### 4.12 Autres engagements à long terme

#### 2019

Total au 31.12.2019		0	15′000	15′000
Crédit du marché monétaire	2.18%		15′000	15′000
<b>ÉCHÉANCES</b> En CHF 1'000				
	Taux d'intérêt	2019	2020	Total

#### 2020

	Taux d'intérêt	2020	2021	Total
<b>ÉCHÉANCES</b> En CHF 1'000				
Crédit du marché monétaire	0.00%			
Total au 31.12.2020		0	0	0

# 4.13 Engagements provenant des opérations d'assurance

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020	
			Changement par rapport à l'année précédente
Réassurance	5′032	0	-100.0%
Primes payées d'avance	21′228	18′110	-14.7%
Engagements envers des fondations collectives	48′746	20′476	-58.0%
Prestations d'assurance non encore versées	8′406	4′883	-41.9%
Dépôts de primes	49'660	45′487	-8.4%
Agents et intermédiaires	6′579	6′660	1.2%
Total	139'651	95′616	-31.5%

#### 4.14 Capital de base

Le Pax Holding est organisé en tant que société coopérative selon la législation suisse et ne détient ni capital sous forme de parts sociales ni capital de dotation. Les réserves ouvertes figurant dans la clôture individuelle du Holding sont contenues dans les comptes consolidés du groupe Pax, dans les réserves de bénéfices.

# 5 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### 5.1 Restrictions de la propriété sur actifs

Dans le domaine assurance sur la vie, il existe les réserves de propriété suivantes:

#### a) Liquidités

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020
Moyens mis à disposition pour opérations de change à terme	20′226	9′343
Engagement découlant d'opérations de change à terme	14'499	8'653

Les liquidités qui précèdent sont mises à disposition pour garantir des passifs découlant d'opérations à terme sur devises liés à la date de clôture.

#### b) Placements de capitaux

Outre celle mentionnée ci-dessus, il n'existe aucune restriction de disposition pour les placements de capitaux en plus des contraintes relevant du droit de surveillance.

Il existe également la restriction suivante de propriété des placements en dehors du secteur de l'assurance-vie.

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020
Titres grevés	0	550
Garantie accordée jusqu'au 10.10.2025	0	500

#### 5.2 Engagements de leasing et bails à long terme ne figurant pas au bilan

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020
Leasing, fin de contrat 29.2.2020	1	0

# 5.3 Actifs dans le prêt de titres (securities lending)

Dans le cadre d'un contrat de prêt de valeurs mobilières, certains compartiments en titres à revenu fixe ont été prêtés contre commission.

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020
Le volume au jour déterminant du bilan porte sur:	263′247	253′765

#### 5.4 Investment commitments in private equity

Dans le cadre de l'activité de placement en cours dans les opérations d'assurance, le groupe Pax s'engage à acquérir à l'avenir des titres à un prix défini par avance. Si une partie adverse ne satisfait pas à ses obligations, les coûts de remplacement sont alors supérieurs ou inférieurs, et des charges d'intérêt supplémentaires peuvent apparaître. Qui plus est, les titres faisant l'objet des conventions peuvent être soumis à des fluctuations. Au total, les engagements pris découlant d'investment commitments portent sur:

En 1'000	31.12.2019	31.12.2020
Engagements découlant d'investment commitments en CHF	17′579	13′013
Engagements découlant d'investment commitments en EUR	5′150	1′705
Engagements découlant d'investment commitments en USD	7′300	10′175

#### 5.5 Valeurs assurance incendie

En CHF 1'000	31.12.2019	31.12.2020
La valeur assurance incendie des placements immobiliers porte sur:	923′455	915′948

#### 5.6 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision KMPG SA pour l'activité de révision se montent à CHF 520'191 TVA comprise, pour la période de référence (année précédente: CHF 508'883, TVA comprise). Ont été payés en plus CHF 51'696, TVA comprise (année précédente: aucun honoraire), pour des prestations de services proches de la révision, il n'y a pas eu d'autres prestations de service en 2020.

#### 5.7 Évènements postérieurs à la date du bilan

Aucun évènement déterminant pour les comptes annuels présents, qui devrait donc être divulgué, n'a été connu entre la date de clôture du bilan et le moment de l'approbation des présents comptes consolidés par le conseil d'administration le 18 mars 2021.

### RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2020 À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



#### KPMG AG

Räffelstrasse 28 Case postale CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31 kpma.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Pax Holding (société coopérative), Bâle

#### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Pax Holding (société coopérative), comprenant, le compte de profits et pertes consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital propre et l'annexe aux comptes consolidés (aux pages 55-82), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Pax Holding (société coopérative), Bâle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des délégués

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG AG

Oliver Windhör Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Elina Monsch

Expert-réviseur agréée

Zurich, le 18 mars 2021

#### Annexe:

 Comptes consolidés constitués du le compte de profits et pertes consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital propre et l'annexe aux comptes consolidés